

COMMUNE DE BRAIVES

BUDGET PARTICIPATIF –2023-2024

FORMULAIRE DE CANDIDATURE – « Titre du projet »

*Si vous souhaitez recevoir de l'aide ou des informations complémentaires lorsque vous remplissez votre formulaire de candidature, n'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Olivier Joie (019/69.62.53 ou [olivier.joie@braives.be](mailto:olivier.joie@braives.be)) de l'Administration communale.*

⇒ **Porteurs de projet**

A. ~~VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE~~ **PERSONNE MORALE AYANT LA FORME JURIDIQUE** ..... (Indiquez laquelle (ASBL, Coopérative, ...)).

REMPLEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

Nom de l'association : .....

Adresse : .....

COORDONNÉES DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT VALABLEMENT L'ASSOCIATION :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

DOCUMENT À ANNEXER :

- PV de l'instance décisionnelle marquant la volonté d'introduire cette candidature.
- Statuts de l'association

Date et signature :

B. VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE ASSOCIATION DE FAIT OU D'UN GROUPEMENT DE CITOYENS.

REPLISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

COORDONNÉES DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR LE PROJET : PROJET PUMP-TRACK

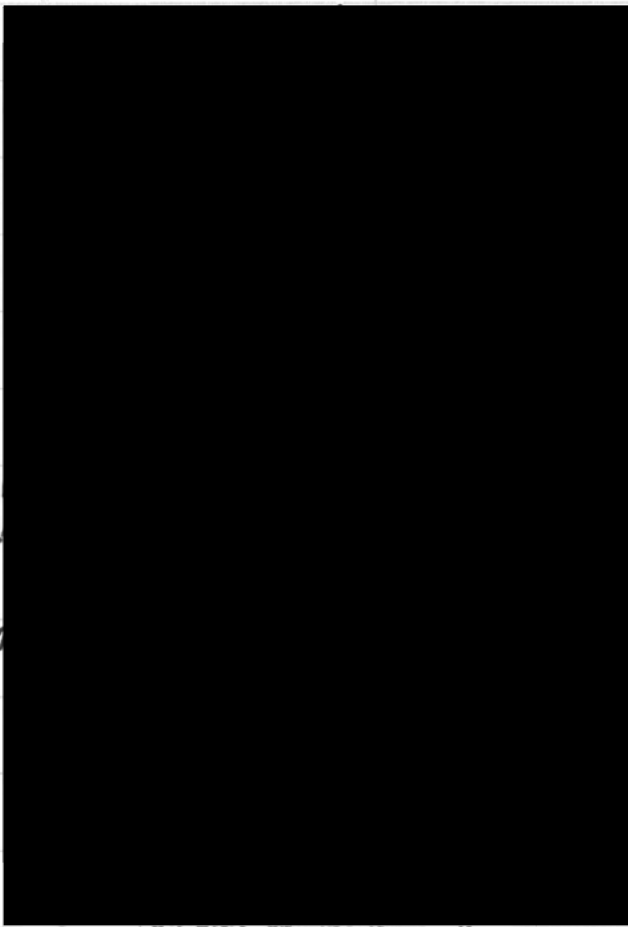
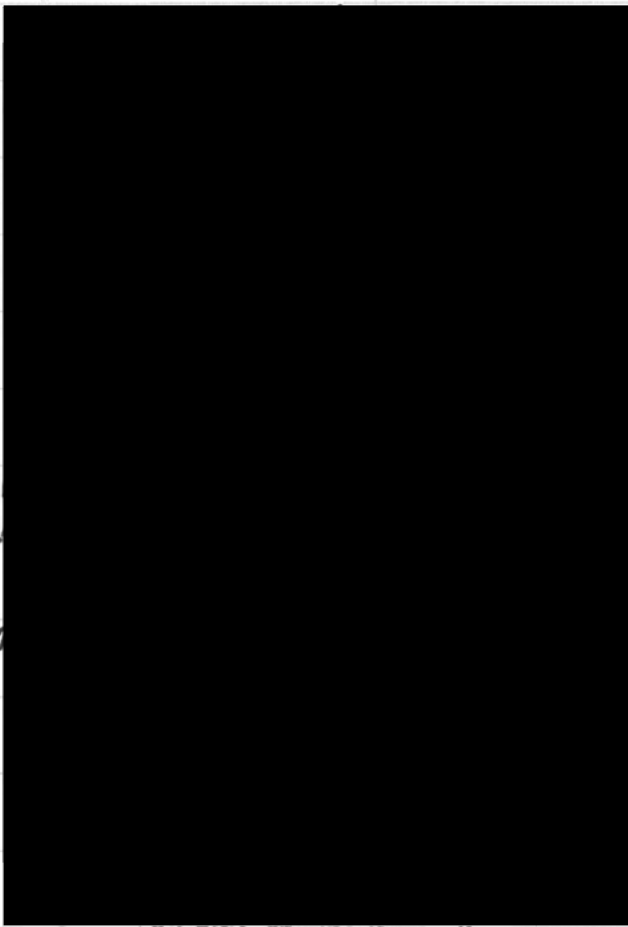
Nom et prénom : GUILLAUME Jean

Adresse :

Mail :

Téléphone :

PERSONNES SOUTENANT LE PROJET (MINIMUM 5 PERSONNES) :

	NOM - PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
1.	Libon Cyril		
2.	Leclercq Marquis		
3.	Gerard d'Als		
4.	Geatien Beauduin		
5.	Denis Louis		
6.	DUPONT IRIS		
7.	Guillaume Emile		
8.	Servais Justin		
9.	SERET Cédric		
10.	NAZIVA Ulrike		
11.	Servais Clara		
12.	Hoffait Guillaume		

13.	Cuiek Samuel	
14.	Costerman Henri	
15.	Dolquet Elsa	
16.	Delchambre Lucie	
<del>17.</del>	<del>(*)</del>	
<del>17</del> 18.	Onalate Pire	
<del>18</del> 19.	Vanclderen Hoel	
20.		
21.		
22.		
23.		
24.		
25.		

(\*): SIGNATAIRE EFFACÉ CAR N'HABITANT PAS SUR LA COMMUNE DE BRAIVES.

## ⇒ Le projet

C. RÉPONDEZ **DE LA FAÇON LA PLUS COMPLÈTE ET LA PLUS PRÉCISE** AUX QUESTIONS SUIVANTES.

1. Décrivez en quelques mots votre projet et quels sont ses objectifs ? (12 lignes maximum)

Réalisation d'un parcours de type pump-track afin de compléter l'offre sur la commune pour ce type de parcours de loisir pour les vélos, comme l'est le skate-park pour les trottinettes et skateboards qui n'est cependant pas accessible aux vélos. Il y a une forte demande parmi les adolescents des villages de la commune de Braives comme vous pouvez le voir sur la liste des signatures.

Comme une image vaut mieux qu'un long discours, voici un exemple à grande échelle qui a été réalisé dans une grande ville et dont nous voudrions adapter le principe simplifié dans un espace public situé à un endroit de grande affluence en plein centre de notre commune :



2. En quoi votre projet s'inscrit-il dans les objectifs du Programme communal de développement rural de la commune de Braives ? (Retrouvez les objectifs du Programme communal de développement rural de la commune de Braives en annexe p.7)

- Renforcer les caractéristiques locales par l'aménagement des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel : rendre encore plus attractif la zone de l'ancienne gare de Braives qui constitue un lieu de vie et de rencontre, et où se situe la maison des jeunes (public cible de ce projet)
- Animer la vie dans les villages et soutenir les associations, le bénévolat et les initiatives citoyennes par la création de lieux propices à la rencontre (Infrastructures) : mettre à disposition de nos jeunes (et moins jeunes) un nouvel espace d'activité complémentaire aux autres infrastructures de loisir présentes dans cette zone (plaine de jeux, skate-park, ...)
- Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle : de par son accès via le RAVEL et la connectivité au réseau cycliste qui s'agrandit au niveau de la commune, ainsi que l'attractivité de ce type d'infrastructure, ce projet ne peut que renforcer et encourager l'usage de la mobilité douce et du vélo en l'occurrence

3. Quels effets d'intérêt général sont attendus pour la population via la réalisation de votre projet ?

En plus des effets par rapport aux objectifs du PCDR repris dans le point précédent, il faut souligner le fait que ce projet est porté par nos adolescents, fédérateur pour cette génération et ne peut que les stimuler, en ces temps d'hyper connectivité virtuelle, à sortir de chez eux et partager des activités d'extérieur.

Ce lieu facilement accessible par le RAVEL pour l'ensemble des écoles de la commune offrirait en plus un cadre d'apprentissage pour que les enfants puissent développer une meilleure maîtrise technique des obstacles en vélo.

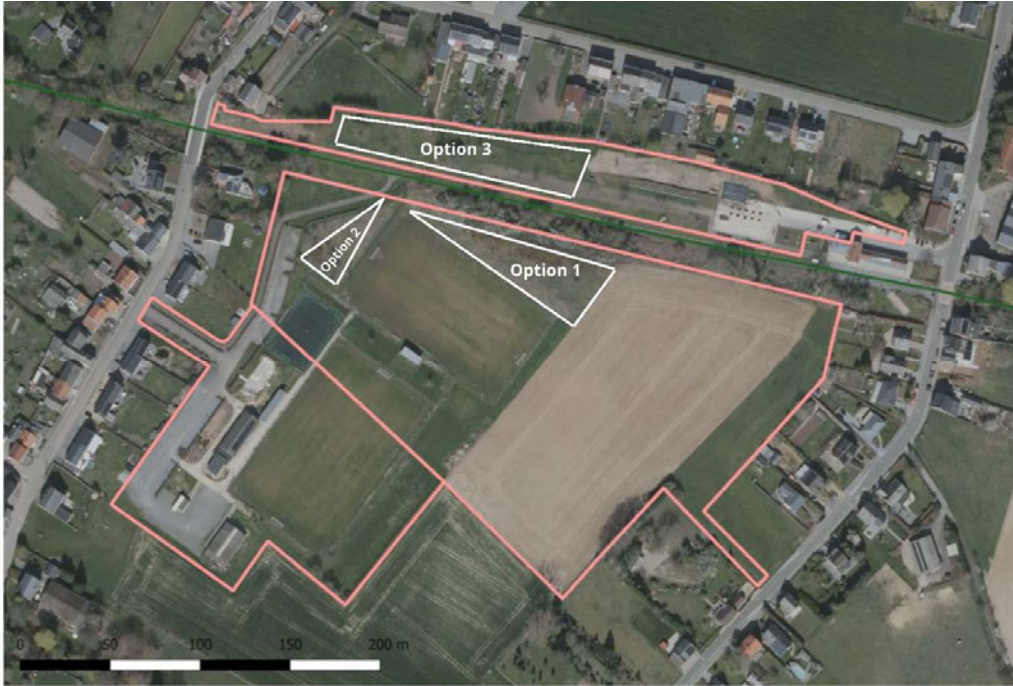
#### 4. Description du projet

##### a. Quelle est la localisation du projet ?

(N'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale afin de vous faire aider et de vérifier que la localisation de votre projet répond bien aux critères de l'article 4 du règlement.)

Le terrain le plus adapté après discussion avec la commune de Braives est celui repris en [Option 1](#) comme représenté ci-dessous. Il est situé entre le RAVEL et les terrains de foot, tout en étant à proximité de l'ancienne gare de Braives et de son marché, et tout proche du skate-park.

Ce terrain appartient à la commune de Braives.



Le parcours pourrait facilement s'inscrire dans cette zone végétale tout en gardant de la place pour des plantations du Village du Saul (qui y sont présentes actuellement) comme illustré ci-dessous :



**b. Décrivez les investissements ou/et les dépenses matérielles souhaités.**

Nous pensons que des revêtements naturels de type empierrements ou issus du recyclage de bétons seraient les plus adaptés pour ne pas dénaturer le site et garder des propriétés de drainage afin de ne pas prendre de risque par rapport à l'absorption naturelle du sol en place.

Nous prévoyons un tracé qui utilise au mieux la topologie actuelle du terrain. Celui-ci permettrait facilement la création de bosses et de fosses avec les matériaux en place. Les seuls matériaux nécessaires seront donc pour la couche de finition qui permettrait de définir visuellement le tracé que nous estimons d'une longueur qui peut varier entre 200m et 300m maximum (comme illustré ci-avant) en fonction de la complexité du parcours qui serait choisie.

En fonction de la densité du tracé, la largeur pourrait varier de 1m pour un tracé de 300m (plus de longueur) à 1m50 pour un tracé de 200m (plus de confort), ce qui donne au total 300m<sup>2</sup> de piste à empierrer. L'empierrement sera placé sur un géotextile afin d'éviter les remontées de boues et de plantations.

En fonction du type d'empierrement retenu, l'épaisseur pourra varier :

- Pour un empierrement naturel ou de recyclage, il faudrait compter sur une épaisseur moyenne de 20cm, ce qui nécessite 60m<sup>3</sup> de fourniture, mais amènera par contre plus d'entretien et de remodelage dans le temps étant donné l'usure de la piste lors de son utilisation
- En alternative, une finition légèrement stabilisée (à la chaux ou au ciment) pourrait se réduire à 10-15cm comme il s'agit d'un usage non motorisé, ce qui nécessite max. 45m<sup>3</sup> de fourniture et moins d'entretien dans le temps, les matériaux étant liés s'useront moins vite à la longue

Afin de stabiliser certaines courbes à des endroits où les talutages ne sont pas possibles, il faudra utiliser quelques piquets en bois à ficher dans le sol comme système de retenue, il nous semble qu'une quantité de 75pc est sécuritaire à ce stade-ci au vu du relief actuel de la zone reprise en Option 1.

Afin de sécuriser le parcours et conscientiser le public à l'utilisation de ce type de parcours, une signalétique à l'aide de pictogrammes pourrait être mise en place au point de départ du parcours, ainsi qu'une charte de bonne conduite.

**c. Estimez le coût pour les différents investissements et/ou les achats de matériel (maximum % du montant total de l'enveloppe annuelle prévue).**

Chaque investissement ou/et chaque achat doivent être estimés.

Complétez le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT OU MATÉRIEL À ACHETER	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Géotextile anti-racine	300 m2	2€/m2	600€
Solution de base moins onéreuse : empierrement naturel ou recyclé (1,8to/m3)	60m3x1,8to/m3= 108 to	20 €/to	2.160€
<i>Solution alternative plus pérenne : sable stabilisé ou chaulé (2to/m3)</i>	45m3x2to/m3= 90 to	35 €/to	3.150€
PIQUET TOURNÉ AUTOCLAVÉ CLASSE 4 - Ø 8 CM - HAUTEUR : 2000 MM	75 pc	9,60€/pc	720€
Budget pour la signalétique (pictogrammes) et l'affichage d'une charte de bonne conduite	1 ff	400€/ff	400€

**LE COÛT TOTAL DU PROJET EST ESTIMÉ À (TVAC) : base à 3.880€, *alternative à 4.870€***

- d. Décrivez les mesures pour la durabilité du projet (matériaux utilisés, entretien, gestion, respect de l'environnement, ...)

En plus des spécifications reprises dans le point 4.b à propos des matériaux proposés dans différentes possibilités, il nous semble important de préciser qu'il ne s'agit pas de créer une zone bétonnée ou hydrocarbonée, mais bien d'utiliser au maximum les matériaux en place et de rajouter par-dessus après façonnage du relief une piste qui ne dénaturerait pas la zone. Le choix du type de revêtement, outre le fait que cela soit drainant afin d'éviter des problèmes d'évacuation des eaux de surface, sera à décider en fonction des différents paramètres (distance du parcours, nature du sol présent, coût des matériaux,...) et dans le but de pérenniser le projet tout en diminuant au maximum l'entretien nécessaire.

Il est important de préciser également que la zone sera facilement entretenable par les adolescents qui s'occuperont régulièrement de retirer la végétation envahissante, ainsi que potentiellement par le Village du Saule lors de ses activités de plantations.

Le projet sera réalisé par :  
Cochez la case qui correspond.

- La commune
- Par nous, porteur de projet (*uniquement pour les personnes morales (type ASBL, coopérative, ...)*)

5. Avez-vous des remarques, des précisions que vous souhaitez mentionner ?

Nous pensons qu'une synergie est nécessaire pour la mise en place de ce projet entre les équipes communales et les citoyen.ne.s porteur.se.s., et particulièrement pour la conception du parcours. Pour la mise en oeuvre, il sera nécessaire d'avoir recours aux engins de chantier (pelle hydraulique, compacteur,...) communaux pour le façonnage du tracé des bosses, des fosses et des tournants en dévers sur remblais ou déblais, ainsi que pour la mise en place des revêtements de ce type de parcours et pour le transport de ces matériaux par camions.

Pour toutes questions ou aide pour remplir ce formulaire :

Monsieur Olivier Joie  
Chargé de communication  
Administration communale de Braives  
Rue du Cornuchamp 5  
4260 Braives  
+32 (0)19 69 62 53  
[olivier.joie@braives.be](mailto:olivier.joie@braives.be)

## Annexe

### Les objectifs du Programme communal de développement rural de la commune de Braives

- Renforcer la biodiversité en quantité et en qualité par la préservation de biotopes variés et la création de liaisons entre ceux-ci (couloirs écologiques)
- Renforcer la gestion intégrée du cycle de l'eau et préserver la Meuhaigne
- Renforcer les caractéristiques locales par l'aménagement des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel
- Préserver les villages braivois en veillant à l'équilibre entre densification de l'habitat et maintien des espaces aérés.
- Animer la vie dans les villages et soutenir les associations, le bénévolat et les initiatives citoyennes par la création de lieux propices à la rencontre (Infrastructures).
- Soutenir la qualité de vie par le développement de services adaptés aux habitants qui favorisent la connexion entre les individus et qui répondent à l'évolution démographique et l'évolution des technologies (structures)
- Connecter la commune et les citoyens par la mise en place de moments et d'espaces de rencontre réels et aussi virtuels
- Changer les comportements afin de dépasser l'objectif de la Convention des maires à l'horizon 2030 : diminution de 30% des émissions des gaz à effet de serre, diminution de 30% de la consommation énergétique et en augmentant de 30% la production d'énergie à partir de sources renouvelables.
- Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- Développer de nouvelles formes d'habitat qui répondent aux défis du futur : durabilité, mixité sociale et générationnelle
- Favoriser l'emploi local par la création d'infrastructures et de structures innovantes

- Innover en matière de tourisme durable afin de devenir une destination incontournable
- Créer des alternatives à l'intensification des pratiques agricoles en soutenant la filière agricole locale qui tient compte de la qualité de vie des agriculteurs, de la demande des consommateurs pour les produits locaux et de son impact sur l'environnement.